



www.metiersdelauto.com



Les métiers

de l'auto, du camion et du 2 roues



Les Services de l'Automobile

représentent l'ensemble des activités liées à l'**automobile**, au **camion** et au **2 roues**, de la commercialisation des véhicules à leur recyclage.

►►► + de 100 000 entreprises ◀◀◀ ►►► 416 000 salariés ◀◀◀

►►► 3 secteurs ◀◀◀



Auto

326 000 salariés travaillent dans 77 000 entreprises : du garage et de la carrosserie indépendante aux réseaux de marque.

Plus de 36 millions de véhicules entretenus : véhicules à usage personnel, véhicules d'entreprises, véhicules d'auto-écoles et de location. Le secteur auto est en constante progression : confort, sécurité, haute technologie et respect de l'environnement.

Il prend en compte l'arrivée des nouveaux véhicules électriques et hybrides.



Camion

+ de 21 000 salariés travaillent dans 2 000 entreprises : du distributeur agréé aux ateliers de service rapide et de carrosserie.

Plus de 500 000 véhicules à entretenir : camions, cars de voyage et bus de ville.

Un secteur qui s'inscrit dans une démarche de développement durable avec des véhicules de plus en plus propres, des technologies de pointe et une sécurité renforcée.



Moto/Vélo

+ de 14 000 salariés travaillent dans 6 600 entreprises, plutôt de petites dimensions et situées en périphérie des villes.

Un secteur représenté par :

▷ la moto : 3,6 millions de motos, scooters, cyclomoteurs.

▷ le vélo : 3,5 millions de VTT, VTC, vélos de ville, vélos de course, vélos électriques.

Un secteur en pleine croissance : un fort développement des marchés du scooter, de la moto légère et du vélo, pour une adaptation à de nouveaux modes de vie.

Source : chiffres fournis par l'Observatoire de l'ANFA

Les Services de l'Automobile

vous proposent de nombreux **parcours de formation** pour accompagner votre **projet professionnel** et vous permettre d'accéder à des postes techniques, de management ou d'expertise.

►► + de 60 000 jeunes en formation ◀◀

►► 4 familles de métiers ◀◀

Maintenance / Réparation

Commerce

Services

Carrosserie / Peinture





Ce livret vous accompagne dans votre recherche d'informations sur :

Les métiers et les parcours



Maintenance / Réparation

Mécanicien de maintenance	6
Mécanicien service rapide	8
Technicien de maintenance	10
Réceptionnaire après-vente	12
Manager après-vente	14
Parcours de formation auto	16
Parcours de formation V.I. (Véhicules Industriels)	18
Parcours de formation 2 roues	19



Carrosserie / Peinture

Carrossier réparateur	20
Peintre en carrosserie	22
Parcours de formation	24



Commerce

Vendeur automobile	26
Magasinier vendeur en pièces de rechange et accessoires	28
Conseiller technique cycles	30
Parcours de formation	32

Services

Enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière	34
Parcours de formation	36



Le Certificat de Qualification Professionnelle

Le CQP : un métier, un emploi	38
Quelques exemples de CQP	39

La formation professionnelle

La voie professionnelle	40
Formation sous statut scolaire	41
Formation en alternance sous contrat d'apprentissage	41
Formation en alternance sous contrat de professionnalisation	42

La formation tout au long de la vie

La mobilité européenne

Le Dic'Auto



Votre délégation régionale est à votre disposition pour toutes informations complémentaires (coordonnées au dos de ce livret).



Mécanicien de maintenance



Intéressé par les évolutions
technologiques

Habile

**J'assure l'entretien courant
et la réparation des véhicules.**

Observateur

Passionné
de mécanique

J'effectue des vidanges, des purges et contrôle les points d'usure. Je démonte, contrôle, remplace les pièces défectueuses. Je procède aux réglages sur les systèmes mécaniques, électriques, électroniques.

Pour intervenir sur les véhicules, je dois souvent utiliser la documentation technique et les appareils de mesure. Je respecte les procédures liées à la qualité, la sécurité et l'environnement.

Quelquefois, je suis amené à rencontrer un client pour expliquer les réparations effectuées ou le fonctionnement d'un équipement.

Selon la taille de l'entreprise, je travaille sous la responsabilité d'un chef d'équipe, d'atelier ou d'entreprise.



Logique



OÙ s'exerce ce métier ?

- Concession
- Agent de marque
- Réparateur multimarque
- Atelier de maintenance d'une agence de location
- Centre auto
- Atelier de service rapide
- Unité de compétition sportive

Spécialisations et évolutions possibles

- Dépanneur-remorqueur
- Mécanicien service rapide
- Mécanicien spécialiste automobile
- Électricien spécialiste automobile
- Technicien confirmé mécanique automobile
- Technicien électricien, électronicien automobile
- Technicien expert après-vente automobile



OÙ s'exerce ce métier ?

- Concession
- Agent toutes marques
- Atelier d'une entreprise de transport

Spécialisations et évolutions possibles

- Opérateur maintenance pneumatique
- Dépanneur-remorqueur
- Mécanicien spécialiste V.I.
- Électricien spécialiste V.I.
- Technicien confirmé mécanique V.I.
- Technicien électricien, électronicien V.I.
- Technicien expert après-vente V.I.



OÙ s'exerce ce métier ?

- Concession*
- Réparateur multimarque*

Spécialisations et évolutions possibles

- Mécanicien spécialiste motocycles
- Technicien confirmé motocycles
- Technicien expert après-vente motocycles

**Les ateliers sont de petite taille et les interventions sont souvent liées à la saisonnalité*

Quelles formations ?

- CAP MVA : Maintenance des véhicules automobiles
(option A : véhicules particuliers - option B : véhicules industriels - option D : motocycles)
- Mention Complémentaire MSEA : Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
(dominante A : véhicules particuliers - dominante B : véhicules industriels - dominante D : motocycles)
- Mention Complémentaire MMD : Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements
- CQP MSA : Mécanicien spécialiste automobile



Mécanicien service rapide



Rigoureux

Rapide

Goût pour le
service client

**Je réalise les opérations d'entretien
courant et périodique des véhicules.**

Sens de la
mécanique

Méthodique

Organisé

J'effectue des vidanges, je change des pots d'échappement, je remplace les plaquettes et le liquide de freins.

Je peux également installer des accessoires de confort ou de sécurité.

Je peux aussi intervenir sur des opérations mécaniques plus complexes touchant aux organes du moteur, au train roulant et aux systèmes électroniques.

Je travaille dans un environnement où la rapidité du service rendu au client est primordiale. Les clients peuvent déposer leur véhicule sans rendez-vous. Je procède à l'intervention technique de manière efficace et rapide.

Selon la taille de l'entreprise, je peux être amené à expliquer au client les réparations effectuées.





Où s'exerce ce métier ?

Garage où un service rapide est proposé aux clients :

- Concession
- Agent de marque
- Atelier de maintenance d'une agence de location
- Centre auto
- Atelier de service rapide

Spécialisations et évolutions possibles

- Mécanicien de maintenance automobile
- Dépanneur - remorqueur
- Démonteur automobile
- Préparateur de véhicules
- Technicien confirmé mécanique automobile
- Technicien électricien, électronicien automobile
- Technicien expert après-vente automobile



Où s'exerce ce métier ?

- Concession
- Agent toutes marques
- Atelier d'une entreprise de transport

Spécialisations et évolutions possibles

- Opérateur maintenance pneumatique V.I.
- Mécanicien de maintenance V.I.
- Dépanneur-remorqueur
- Technicien confirmé mécanique V.I.
- Technicien électricien, électronicien V.I.
- Technicien expert après-vente V.I.

Quelles formations ?

- CAP MVA : Maintenance des véhicules automobiles (option A : véhicules particuliers - option B : véhicules industriels - option D : motocycles)
- CQP OSR : Opérateur service rapide
- CQP OSSR : Opérateur spécialiste service rapide

Capacité à
travailler en équipe



Technicien de maintenance



Organisé

Rigoureux

Curieux

**Je répare des véhicules
de plus en plus sophistiqués.**

Observateur

Mon métier se situe aujourd'hui
entre mécanique et électronique.
Je réalise des diagnostics, décide
de l'intervention à effectuer, change,
répare, règle des systèmes mécaniques
ou électroniques et effectue des essais.

Je suis en contact avec les clients
pour un premier diagnostic ou le compte-rendu
des travaux effectués.



Intéressé par les
évolutions technologiques



OÙ s'exerce ce métier ?

Spécialisations et évolutions possibles

- Concession
- Agent de marque
- Réparateur multimarque
- Atelier de maintenance d'une agence de location
- Centre auto
- Atelier de service rapide
- Réceptionnaire après-vente
- Chef d'atelier



OÙ s'exerce ce métier ?

Spécialisations et évolutions possibles

- Concession
- Agent toutes marques
- Atelier d'une entreprise de transport
- Réceptionnaire après-vente
- Chef d'atelier



OÙ s'exerce ce métier ?

Spécialisations et évolutions possibles

- Garage où un service rapide est proposé aux clients :
- Concession*
 - Réparateur multimarque*
 - Responsable d'atelier
 - Réceptionnaire après-vente

**Les ateliers sont de petite taille et les interventions sont souvent liées à la saisonnalité*

Quelles formations ?

- Bac Pro MVA : Maintenance des véhicules automobiles (option A : véhicules particuliers - option B : véhicules industriels - option D : motocycles)
- CQP TEEA : Technicien électricien électronique automobile
- CQP TCM : Technicien confirmé motocycles
- CQP TEAVM : Technicien expert après-vente motocycles
- CQP TCVUI : Technicien confirmé mécanique véhicules utilitaires et industriels
- CQP TEAVA : Technicien expert après-vente automobile

Goût pour les nouvelles technologies



Réceptionnaire après-vente



Organisé

Rigoureux

À l'écoute

J'établis le lien entre l'atelier et le client.

Je prends les rendez-vous, accueille le client, l'interroge sur ses besoins et propose des prestations.

Diplomate

Je prends en charge et restitue les véhicules. J'établis un premier diagnostic, prévois la durée de l'intervention et m'engage sur le délai de restitution. Lorsque je rends le véhicule au client, je lui explique les travaux réalisés et établis la facture.

Avec l'atelier, j'organise et planifie les interventions et j'établis l'ordre de réparation.

Suivant l'organisation de l'entreprise, je peux occuper une fonction d'encadrement, de réceptionnaire chef d'atelier.





OÙ s'exerce ce métier ?

- Concession
- Succursale, filiale
- Agent de marque

Spécialisations et évolutions possibles

- Chef d'atelier
- Chef d'équipe vente de pièces de rechange et accessoires
- Adjoint au chef après-vente
- Chef après-vente
- Cadre technique d'atelier

Quelles formations ?

- BTS AVA : Après-vente automobile
(option A : véhicules particuliers - option B : véhicules industriels - option D : motocycles)
- CQP RAV : Réceptionnaire après-vente

Sens du
relationnel

Sens du travail
en équipe

Connaissances
techniques



Manager après-vente



Fédérateur

Organisé

Gestionnaire

Je manage et coordonne l'atelier de maintenance, de carrosserie-peinture et/ou le magasin de pièces de rechange et accessoires.

Rigoureux

Sens des
responsabilités

Je m'assure de la performance de l'atelier de réparation ou du magasin. J'élabore et suis un budget annuel.
Je participe aux investissements en matériel et à la détermination des prix de vente.

Je veille à l'application des procédures liées à la qualité, la sécurité et l'environnement.

Je recrute mes collaborateurs et définis leurs objectifs.
Je répartis le travail et motive mes équipes.

Tout en veillant à la satisfaction des clients, je mets en place des actions de marketing pour développer les résultats commerciaux de mon secteur.





OÙ s'exerce ce métier ?

- Concession, succursale
- Agent de marque de grande taille

Spécialisations et évolutions possibles

- Cadre dirigeant

Quelle formation ?

- Licence Professionnelle OMSA : Organisation et Management des Services de l'Automobile

Réactif

Communicant

Capacité
d'écoute

Capacité
d'analyse



Parcours Maintenance Réparation Auto

DU MÉCANICIEN AU MANAGER DE L'APRÈS-VENTE

Diplôme
d'ingénieur >

Vie active
**Diplôme
d'ingénieur MV**
Maintenance
des véhicules
3^e année

2^e année

Licence >

1^{ère} année

Vie active
**Licence Pro
OMSA**
Organisation
et management
des services auto

BTS >

Vie active

BTS AVA

Après-vente automobile
opt^s véhicules particuliers

2^e année

1^{ère} année

Bac >

Vie active

BAC STI2D

Vie active

BAC Pro MVA

Maintenance
véhicules auto
opt^s véhicules
particuliers

Première
STI2D

Première
MVA

Seconde

Seconde
MVA

Vie active

MC MSEA

Maintenance
systèmes embarqués

Vie active

MC MMD

Maintenance
moteurs diesel

Vie active

CAP MVA

Maintenance des véhicules auto
opt^s véhicules particuliers
2^e année

1^{ère} année

Fin de 3^e

Certificats de

APRÈS-VENTE



ÉLECTRICITÉ /
ÉLECTRONIQUE
DIAGNOSTIC



Vie active

CQP RAV

Réceptionnaire
après-vente
11 à 13 mois

Après un Bac Pro
ou de niveau BTS
ou DUT

Vie active

CQP TEAVA

Technicien
expert
après-vente
automobile
13 à 16 mois

Après un Bac Pro

Vie active

CQP TEEA

Technicien
électricien
électronicien
automobile
2 ans

Après un CAP



e Qualification Professionnelle*

MÉCANIQUE AUTOMOBILE	SERVICE RAPIDE	CONTRÔLE TECHNIQUE
▼ ▼ ▼	▼ ▼ ▼	▼ ▼ ▼
<i>Vie active</i> CQP MSA Mécanicien spécialiste automobile 11 à 13 mois Après une 2 ^e , un CAP ou niveau CAP	<i>Vie active</i> CQP OSSR Opérateur spécialiste service rapide 12 à 13 mois Après un CAP <i>Vie active</i> CQP OSR Opérateur service rapide 7 à 8 mois Après une 3 ^e	<i>Vie active</i> CQP CTVL Contrôleur technique <i>opt^a véhicules légers</i> 6 à 7 mois

Les parcours Maintenance / Réparation :
du CAP au diplôme d'ingénieur,
avec la possibilité de compléter
votre formation par un CQP.



* Voir "le CQP : un métier, un emploi" p.38



Parcours Maintenance Réparation V.I.

DU MÉCANICIEN AU MANAGER DE L'APRÈS-VENTE



**Certificats
de Qualification
Professionnelle***

Diplômes de l'automobile

Diplôme
d'ingénieur >

Vie active
**Diplôme
d'ingénieur MV**
Maintenance
des véhicules
3^e année

2^e année

Licence >

1^{ère} année

Vie active
**Licence Pro
OMSA**
Organisation
et management
des services de
l'automobile

BTS >

Vie active
BTS AVA
Après-vente automobile
opt^e véhicules industriels
2^e année

1^{ère} année

Bac >

Vie active
BAC STI2D

Première
STI2D

Seconde

Vie active
BAC Pro MVA
Maintenance
véhicules auto
opt^e véhicules
industriels

Première
MVA

Seconde
MVA

Vie active
MC MSEA
Maintenance
systèmes
embarqués

Vie active
MC MMD
Maintenance
moteurs
diesel

Vie active
MC RCOP
Circuits oléo-
hydrauliques
et pneu.

Vie active
CAP MVA
Maintenance des véhicules auto
opt^e véhicules industriels
2^e année
1^{ère} année

MÉCANIQUE
VI



Vie active
CQP TCVUI
Technicien
confirmé
VU / VI
12 à 14 mois

Après un Bac Pro
ou niveau Bac Pro

Fin de 3^e

Fin de 3^e

Parcours Maintenance Réparation 2 roues

DU MÉCANICIEN AU MANAGER DE L'APRÈS-VENTE



Diplômes de l'automobile

Certificats de Qualification Professionnelle*

MÉCANIQUE
MOTO

MÉCANIQUE
CYCLES

BTS >

Vie active

BTS AVA

Après-vente automobile
opt^o motocycles

2^e année

1^{re} année

Vie active

CQP TEAVM

Technicien
expert
après-vente
motocycles
13 à 16 mois

Après un Bac Pro

Bac >

Vie active

BAC STI2D

Première
STI2D

Seconde

Vie active

BAC Pro MVA

Maintenance
véhicules auto
opt^o motocycles

Première
MVA

Seconde
MVA

Vie active

MC MSEA

Maintenance
systèmes embarqués

Vie active

MC MMD

Maintenance
moteurs diesel

Vie active

CAP MVA

Maintenance des véhicules auto
opt^o motocycles
2^e année

1^{re} année

Vie active

CQP TCM

Technicien
confirmé
motocycles
22 à 24 mois

Après un CAP

Vie active

CQP CTC

Conseiller
technique
cycles
13 à 14 mois

Après une 2^{ème} ou
une 1^{ère} ou un CAP

Vie active

CQP MC

Mécanicien
cycles
10 mois

Après une 3^e

Fin de 3^e

Fin de 3^e

* Voir "le CQP : un métier, un emploi" p.38



Carrossier réparateur



Minutieux

Curieux

Organisé

**J'effectue tous les travaux
de remise en état du véhicule.**

Méthodique

À l'arrivée du véhicule, je prends d'abord connaissance de l'étendue des dégâts. Je démonte les éléments endommagés et les remets en état par débosselage, planage, ponçage ou bien je les remplace.

Je participe également à la remise en état du châssis. Je réalise des contrôles à l'aide d'un banc de mesure pour respecter les normes fixées par le constructeur. Je suis souvent amené à démonter des équipements électriques ou électroniques, comme les airbags, tout en respectant bien les règles de sécurité.

Je peux rencontrer les clients pour étudier leur demande ou leur présenter les travaux effectués.

Je travaille sous la responsabilité d'un chef d'équipe, d'atelier ou d'entreprise.





OÙ s'exerce ce métier ?

- Carrosserie
- Concession
- Agent de marque de grande taille

Spécialisations et évolutions possibles

- Peintre en carrosserie
- Rénovateur véhicules d'occasion
- Démonteur automobile
- Carrossier-peintre
- Chef d'équipe atelier
- Responsable d'atelier



OÙ s'exerce ce métier ?

- Concession*
- Agent de marque

Spécialisations et évolutions possibles

- Carrossier-peintre

**Les ateliers sont de petite taille et les interventions sont souvent liées à la saisonnalité*

Quelles formations ?

- CAP RC : Réparation des carrosseries
- Mention Complémentaire ARVS : Aménagement et rénovation des véhicules spécifiques
- BAC Pro RC : Réparation des carrosseries
- CQP CP : Carrossier-peintre

**Habileté
manuelle**



Peindre en carrosserie



Méticuleux

Patient

Acuité visuelle

J'interviens après le carrossier.

Rigoureux

Je commence par préparer l'élément de carrosserie à repeindre. Je décape, traite la surface, je ponce, je cache les parties qui ne sont pas à peindre pour les protéger.

Ensuite, je recherche la teinte exacte grâce à la documentation technique et à l'outil informatique. Enfin, j'applique la peinture sur le véhicule et j'effectue les retouches et les finitions.

Je respecte les procédures liées à la qualité, l'environnement et la sécurité. Je porte un équipement de sécurité : masques, gants, combinaison...

Quelquefois, je peux être en relation avec un fournisseur ou avec un client pour lui expliquer mon intervention.

Selon la taille de l'entreprise, je travaille sous la responsabilité d'un chef d'équipe, d'atelier ou d'entreprise.





OÙ s'exerce ce métier ?

- Carrosserie
- Concession
- Agent de marque de grande taille

Spécialisations et évolutions possibles

- Préparateur de véhicules ou réparateur véhicules d'occasion
- Peintre confirmé
- Chef d'équipe

Quelles formations ?

- CAP PC : Peinture en carrosserie
- CQP PC : Peintre confirmé
- CQP CP : Carrossier-peintre

Ordonné

Goût pour
l'esthétisme



Parcours Carrosserie / Peinture

DU CARROSSIER / PEINTRE AU RÉCEPTIONNAIRE APRÈS-VENTE

Diplômes de l'automobile

BTS >

Bac >

Vie active
BAC Pro
Réparation
des carrosseries
Terminale

Première

Seconde

Vie active
MC ARVS
Aménagement
et rénov. véh. spé.

Vie active
CAP
Réparation
des carrosseries

1^{re} année

Vie active
CAP
Peinture
en carrosserie

*En 1 an après
un CAP Réparation
des carrosseries*

Vie active
CAP
Peinture
en carrosserie

1^{re} année

Certificats de
Profession

PEINTURE



Vie active

CQP PC
Peintre
confirmé
12 à 16 mois

*Après
un CAP Peintre
ou niveau Bac Pro*



e Qualification
ionnelle*

CARROSSERIE-
PEINTURE



Vie active

CQP CP

Carrossier
peintre
14 à 24 mois

Après un CAP
Réparation
des carrosseries
ou un Bac Pro

Le parcours Carrosserie / Peinture :
du CAP au Bac Pro,
avec la possibilité de compléter
votre formation par un CQP.



* Voir "le CQP : un métier, un emploi" p.38



Vendeur automobile



Force de persuasion

Ouverture d'esprit

Capacités relationnelles

Je prospecte, conseille et fidélise une clientèle de particuliers ou de professionnels.

Disponible

J'assure la vente des véhicules et des services périphériques (crédits, contrats d'entretien, extensions de garantie,...).
J'évalue et je négocie la reprise du véhicule d'occasion.

Pour cela, je dois maintenir mes connaissances concernant le marché de la vente automobile et me tenir informé des évolutions techniques et technologiques.

J'organise mon travail en fonction des objectifs de ventes fixés par mon responsable.
Je rédige régulièrement un compte-rendu des activités que j'ai réalisées.

Je suis amené à me déplacer chez le client et à participer à des foires et des salons.



Capacité
d'écoute et d'analyse

OÙ s'exerce ce métier ?



- Succursale et filiale
- Concession
- Agent de marque
- Spécialiste en vente de véhicules d'occasion ou négociant en véhicules

Spécialisations et évolutions possibles

- Vendeur véhicules neufs
- Vendeur véhicules d'occasion
- Vendeur véhicules de société
- Vendeur V.I.
- Vendeur motocycles
- Attaché commercial
- Conseiller commercial
- Adjoint chef des ventes
- Chef des ventes

Quelles formations ?

- BAC Pro Vente
- BTS Commerce
- CQP VAC : Vendeur automobile confirmé
- CQP VCVI : Vendeur confirmé véhicules industriels
- CQP ACA : Attaché commercial automobile

Sens de la
négociation

Capacité
d'adaptation

Passionné
de vente



Magasinier vendeur en pièces de rechange et accessoires



Sens de
l'organisation

Capacité
d'écoute

Aptitude à la vente

**De la gestion des stocks
à la facturation, j'assure l'ensemble
des activités liées à la vente
des pièces de rechange et accessoires.**

Méthodique

Grâce à des logiciels spécialisés, je gère l'approvisionnement des fournitures. Je contrôle les stocks, je réalise et réceptionne les commandes, j'enregistre les livraisons.

Je suis en relation avec une clientèle de professionnels, de particuliers et de techniciens d'atelier.

Au comptoir ou par téléphone, j'informe et je conseille les clients sur les caractéristiques et l'utilisation des pièces ou accessoires.

Je participe également aux campagnes de promotion des produits et des services proposés,...

Selon la taille de l'entreprise, je travaille sous la responsabilité du chef de magasin ou du responsable commercial.



Goût du contact



OÙ s'exerce ce métier ?

- Succursale
- Concession
- Centre auto
- Fournisseur de pièces

Spécialisations et évolutions possibles

- Vendeur itinérant en pièces de rechange et accessoires
- Chef d'équipe pièces de rechange et accessoires



OÙ s'exerce ce métier ?

- Concession*

Spécialisation et évolution possible

- Chef d'équipe pièces de rechange et accessoires

**Les ateliers sont de petite taille et les interventions sont souvent liées à la saisonnalité*

Quelles formations ?

- CAP VMPREA : Vendeur magasinier en pièces de rechange et accessoires
- CQP MVCPPRA : Magasinier vendeur confirmé en pièces de rechange et accessoires

Capacités relationnelles



Conseiller technique cycles



Observateur

Attentif

Méthodique

**Je réalise des activités
à la fois techniques,
commerciales et de gestion.**

Capacité
d'écoute et d'analyse

J'assure la vente et le conseil sur l'utilisation des cycles, produits et accessoires. Je participe aux campagnes de promotion des articles et services proposés.

Je travaille à la conception de vélos personnalisés. Je définis les produits à préparer pour la vente et assemble les différents composants.

J'effectue la maintenance des cycles : je réalise l'entretien courant et la réparation et je planifie mes interventions.

Je mets à jour la documentation technique et commerciale. Selon la taille et l'organisation du magasin, je peux procéder à la facturation et à l'encaissement.

Je travaille sous la responsabilité d'un chef de service ou d'un responsable de magasin.





OÙ s'exerce ce métier ?

- Concession
- Magasin spécialisé
- Grande surface spécialisée

Spécialisations et évolutions possibles

- Chef d'équipe ou de groupe
- Responsable de magasin

Quelles formations ?

- CQP CTC : Conseiller technique cycles
- CQP MC : Mécanicien cycles

Sens du commerce

Passionné de cycles

Capacités relationnelles

Intéressé par les évolutions techniques



Parcours Commerce

DU MAGASINIER AU RESPONSABLE
DIRECTION MARKETING ET COMMERCE



Diplômes de l'automobile

BTS >

Bac >

Vie active
Master 2
Management des réseaux automobiles
(ESSCA)
1 an

Après un Bac +3/4

Vie active
Titre
Manager commercial de
la distribution
automobile
(ISCAM)
1 an

Après un Bac +3/4

Vie active
BTS ou DUT
Commerce
2^e année

1^{re} année

Vie active
BAC
STMG
Terminale

Première
STMG

Seconde

Vie active
BAC Pro MVA
Maintenance
véhicules
automobiles
Terminale

Première
MVA

Seconde
MVA

Vie active
CAP VMPREA
Vendeur magasinier
pièces et
équipements auto
1^{re} année

Vie active
CAP
1^{re} année

Fin de 3^e

Certificats de Profession

VENTE PIÈCES
DE RECHANGE
ET ACCESSOIRES

VENTE
AUTOMOBILES

Vie active
CQP ACA
Attaché
commercial
automobile
13 à 14 mois

Après un BTS ou
ou niveau BTS

Vie active
CQP VAC
Vendeur
automobile
confirmé
12 à 24 mois

Après un BTS ou
ou niveau BTS

Vie active
CQP MVCRA
Magasinier
vendeur
confirmé PRA
14 mois

Après
un CAP VMPREA,
un Bac Pro
ou Bac Techno



Le Qualification sionnelle*

ILES	VENTE VI	VENTE CYCLES
	▼ ▼ ▼	▼ ▼ ▼
	Vie active CQP VCVI Vendeur confirmé véhicules industriels 12 à 14 mois Après un BTS ou DUT ou niveau BTS/DUT	
		Vie active CQP CTC Conseiller technique cycles 13 à 14 mois Après un CAP ou niveau 2^{de} ou 1^{re}
		Vie active CQP MC Mécanicien cycles 6 à 10 mois Après une 3^e

Fin de 3^e

Le parcours Commerce :
du CAP au Master 2,
avec la possibilité de compléter
votre formation par un CQP.



* Voir "le CQP : un métier, un emploi" p.38

Enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière

À PARTIR DE 20 ANS SOUS CERTAINES CONDITIONS



Pédagogue

Réactif

Attentif

J'enseigne à des jeunes ou à des adultes la conduite de véhicules et je les sensibilise à des comportements de sécurité routière.

Maîtrise de soi

J'interviens dans le cadre d'un programme national en conformité avec la réglementation. En salle de cours, face à un groupe, j'enseigne le code de la route. À bord d'un véhicule, dans des conditions réelles de circulation, j'accompagne la personne aux commandes pour lui apprendre la conduite.

Je participe partiellement ou totalement à la gestion et l'organisation des activités de l'entreprise.
Je planifie des rendez-vous.
Je me charge de l'inscription aux examens.

J'actualise la documentation pédagogique et je m'informe régulièrement sur l'évolution technologique des véhicules. Je fais le suivi de l'entretien du véhicule.





OÙ s'exerce ce métier ?

- École de conduite privée
- Établissement associatif

Spécialisations et évolutions possibles

- Enseignant de la conduite « 2 roues » ou « groupe lourd »
- Exploitant auto-école
- Coordinateur d'enseignement automobile
- Formateur d'enseignants
- Inspecteur du permis de conduire



OÙ s'exerce ce métier ?

- École de conduite privée
- Établissement associatif

Spécialisations et évolutions possibles

- Enseignant de la conduite « 2 roues » ou « groupe lourd »
- Exploitant d'auto-école
- Formateur d'enseignants
- Inspecteur du permis de conduire
- Coordinateur d'enseignement groupe lourd ou deux roues

Quelles formations ?

- BEPECASER
 - BEPECASER mention « groupe lourd » ou mention « 2 roues ».
- Renseignements sur les centres de formation auprès de votre préfecture.

Capacité
d'adaptation

Qualités
relationnelles

Patient



Diplômes de l'automobile

ENSEIGNANT DE LA CONDUITE AUTOMOBILE



Licence >

Vie active

Licence Pro OMSA
Organisation et management
des services de l'automobile

BTS >

Vie active

BTS AVA
Après-vente automoblie
ou **BTS/DUT Commerce**

2^e année

1^{re} année

Bac >

Vie active

BAC
général ou techno
ou STMG

Terminale

Première

Seconde

Vie active

**BAC Pro Vente
ou MVA**
Maintenance
véhicules auto

Terminale

Première

Seconde

Vie active

CAP

2^e année

1^{re} année

Vie active

BEPECASER
Mention groupe lourd

Vie active

BEPECASER
Mention 2 roues

Vie active

BEPECASER

Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant
de la conduite auto et de la sécurité routière
8 mois

*L'accès au métier d'enseignant de la conduite est conditionné
par un âge minimum de 20 ans + 2 ans de permis
et un niveau Brevet des collèges.*

Réforme en cours

Fin de 3^e

Fin de 3^e

Le parcours Services :
du CAP à la licence Pro,
avec la possibilité de compléter
votre formation par un CQP.



Le Certificat de Qualification Professionnelle

Le CQP : un métier, un emploi

Un CQP

- ▷ Pour faciliter l'intégration dans le monde professionnel (+ de 80 % des titulaires de CQP sont embauchés après leur formation. *Source Observatoire de l'ANFA*).
- ▷ Pour acquérir une expertise professionnelle reconnue, grâce à une formation en entreprise et en organisme de formation, sous contrat de professionnalisation.

Une section de CQP est ouverte pour répondre aux besoins des entreprises qui recrutent.

Une formation professionnalisante

- ▷ En centre de formation : de nombreuses heures consacrées à la pratique avec des mises en situation professionnelle.
- ▷ En entreprise : des situations professionnelles réelles, avec l'accompagnement d'un tuteur.

Une garantie : des compétences reconnues par les professionnels

- ▷ Les CQP sont créés et reconnus par les professionnels de la Branche des Services de l'Automobile.*
- ▷ Les contenus des formations sont construits avec des professionnels.
- ▷ Les épreuves de l'examen sont centrées sur le métier.
- ▷ Le jury est composé de professionnels.

Formation
en alternance

Jeunes de
16 à 25 ans

De 8 à 24 mois

Rémunération

*Les CQP ne donnent pas d'équivalence avec les diplômes de l'Éducation nationale.

Quelques exemples de CQP

Maintenance / Réparation

CQP TEAVA
13 à 16 mois

Technicien expert après-vente automobile

CQP OSR
7 à 8 mois

Opérateur service rapide



Carrosserie / Peinture

CQP CP
14 à 24 mois

Carrossier-peintre

CQP PC
12 à 16 mois

Peintre confirmé



Commerce

CQP VAC
12 à 14 mois

Vendeur automobile confirmé

CQP ACA
13 à 14 mois

Attaché commercial automobile



Découvrez l'ensemble des CQP préparant
aux métiers de l'auto, du camion et du 2 roues
sur le site www.metiersdelauto.com

La formation professionnelle

La voie professionnelle

La voie professionnelle constitue, avec la voie technologique et la voie générale, une des trois voies de formation du second degré. Elle prépare à l'exercice d'un métier dans des conditions proches de celles de l'entreprise. Dans les services de l'automobile, plus de 60 000 jeunes choisissent chaque année la voie professionnelle pour se former. Ils effectuent leur formation en alternance sous contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, ou sous statut scolaire.

La formation professionnelle est la voie privilégiée d'accès à l'emploi.



	Statut scolaire	Alternance sous contrat d'apprentissage	Alternance sous contrat de professionnalisation
Lieux de formation	Lycée professionnel et entreprise (stages)	CFA et entreprise	Organisme de formation et entreprise
Statut	Lycéen	Apprenti salarié	Salarié en formation
Public concerné	Après la 3 ^e	Jeunes de 16 à 25 ans	Jeunes de 16 à 25 ans*
Diplômes et certifications	Du CAP à la Licence professionnelle	Du CAP au diplôme d'Ingénieur	Diplôme, titre ou CQP
Rémunération	Aucune obligation légale	Oui	Oui

*et demandeurs d'emploi de plus de 26 ans

Formation sous statut scolaire

Quel objectif ?

Obtenir un diplôme technologique ou professionnel.

Comment et où se former ?

Un enseignement théorique et pratique est dispensé à temps plein en lycée professionnel, technique ou polyvalent. Il est complété par des périodes de stage en entreprise.

Quand ?

Dès la fin de la 3^e.

Formation en alternance sous contrat d'apprentissage

Quel objectif ?

Obtenir un diplôme professionnel ou technologique pour entrer dans la vie active.

Comment et où se former ?

La formation se déroule en alternance entre le Centre de Formation d'Apprentis (CFA) et l'entreprise (par exemple une semaine sur deux). Un maître d'apprentissage est référent au sein de l'entreprise ; il est responsable de la formation.

Pour qui ?

Jeunes de 16 à 25 ans (dérogation possible à partir de 15 ans).

Durée ?

De 1 à 3 ans selon le diplôme préparé.

Qui trouve l'entreprise ?

Comme pour un emploi, il faut multiplier les démarches et contacts auprès des entreprises mais le CFA peut aider dans les recherches.

Quelle rémunération ?

Elle dépend de l'âge du jeune, de l'année de formation et de la qualification visée. Elle correspond à un pourcentage du SMIC.

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
moins de 18 ans	25 %	37 %	53 %
18/20 ans	41 %	49 %	65 %
21 ans et plus	53 %	61 %	78 %

Sous réserve de l'évolution de la réglementation

Dans la Branche des Services de l'automobile, depuis le 1^{er} janvier 2011, deux primes sont versées au salarié par l'entreprise formatrice :

- **une prime de réussite, à l'issue du contrat, en cas d'obtention de la certification préparée :**
échelon 3 (CAP) : 50% de la rémunération mensuelle brute
échelon 6 à 12 (Mention Complémentaire, Bac Pro) : 250% de la rémunération mensuelle brute
échelon 20 à IA (BTS, Licence, Diplôme d'Ingénieur) : 300% de la rémunération mensuelle brute
- **une prime d'intégration, à l'issue du 12^e mois suivant l'embauche en CDI par l'entreprise formatrice, si le salarié a obtenu une certification égale ou supérieure à l'échelon 6 (Mention Complémentaire et plus).** Elle correspond à 50% de la rémunération mensuelle brute.

Formation en alternance sous contrat de professionnalisation

Quel objectif ?

Obtenir un diplôme, un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) ou un titre professionnel inscrit dans le Répertoire National des Certifications des Services de l'Automobile, pour entrer dans la vie active.

Comment et où se former ?

La formation se déroule en alternance entre une entreprise et un organisme de formation, soit dans un Centre de Formation d'Apprentis (CFA), soit dans un lycée par l'intermédiaire d'un GRETA, soit dans un organisme privé.

Pour qui ?

Jeunes de 16 à 25 ans et demandeurs d'emploi de plus de 26 ans.

Durée ?

De 6 à 12 mois, voire 24 mois pour les diplômes d'État et les CQP de la Branche des Services de l'Automobile.

Qui en prend l'initiative ?

La mise en place d'un contrat de professionnalisation se fait à l'initiative de l'employeur.

Quelle rémunération ?

Elle dépend de l'âge. Elle correspond à un pourcentage du SMIC.

	Disposition générale	Si vous êtes déjà titulaire d'un diplôme ou titre professionnel de niveau IV (ex. Bac Pro)
moins de 21 ans	55 %	65 %
de 21 à moins de 26 ans	70 %	80 %
26 ans et plus	100 % (sans être inférieur à 85 % du salaire minimum conventionnel)	

Sous réserve de l'évolution de la réglementation

Dans la Branche des Services de l'automobile, depuis le 1^{er} janvier 2011, deux primes sont versées au salarié par l'entreprise formatrice :

- **une prime de réussite, à l'issue du contrat, en cas d'obtention de la certification préparée :**
échelon 3 (CAP) : 50% de la rémunération mensuelle brute
échelon 6 à 12 (Mention Complémentaire, Bac Pro) : 250% de la rémunération mensuelle brute
échelon 20 à IA (BTS, Licence, Diplôme d'Ingénieur) : 300% de la rémunération mensuelle brute
- **une prime d'intégration, à l'issue du 12^e mois suivant l'embauche en CDI par l'entreprise formatrice, si le salarié a obtenu une certification égale ou supérieure à l'échelon 6 (Mention Complémentaire et plus).** Elle correspond à 50% de la rémunération mensuelle brute.

La formation tout au long de la vie

Tout au long de votre vie, vous avez accès à la formation.

La formation initiale, dans le cadre scolaire ou universitaire.

La formation continue pour toute personne, jeune ou adulte, déjà engagée dans la vie active et qui souhaite améliorer ses connaissances, ses compétences et/ou évoluer vers de nouvelles qualifications.

Ces actions de formation sont mises en place par l'employeur dans le cadre des activités de l'entreprise (plan de formation) ou à titre personnel (Droit Individuel à la Formation, DIF, ou Congé Individuel de Formation, CIF).

école - Collège



La formation tout au long de la vie ►

Validation des Acquis de l'Expérience

Bilan de compétences

Professionalisation

voir p. 47

La mobilité européenne

Se former en Europe : penser à son avenir

À l'ère du contexte internationalisé du marché de l'automobile, se former en Europe apparaît comme un enjeu crucial. Le secteur des services de l'automobile, du camion et du 2 roues poursuit donc le développement des échanges européens pour les jeunes en formation, initié en 1992.

La mobilité européenne permet aux jeunes de :

- Acquérir de nouvelles compétences, découvrir des techniques nouvelles,
- Étoffer un CV dans une perspective d'embauche en France ou à l'étranger,
- Améliorer ses compétences linguistiques,
- Améliorer son employabilité : l'apprentissage de la communication dans une autre langue peut être un élément positif pour une entreprise située sur une zone de passage touristique,
- Vivre une expérience de la vie à l'étranger, notamment en termes d'autonomie.

La mobilité européenne : pour qui ?

- ▷ La mobilité s'adresse à l'ensemble des jeunes, apprentis, en temps plein, ou en post-apprentissage, notamment aux :
 - Apprenants en bac pro, BTS, licence professionnelle,
 - Élèves ingénieurs,
 - Jeunes inscrits dans des programmes « passerelle » entre 2 diplômes,
 - Jeunes souhaitant compléter leur formation.

La mobilité européenne : sous quelle forme ?

- ▷ Un échange semble optimal quand celui-ci dure au moins 3 semaines. Il prend en général la forme d'un placement en entreprise, avec parfois une période d'enseignement dans un centre de formation. Différentes catégories d'échanges existent :
 - **Échanges de groupes** : possibilité de partir à plusieurs avec tout ou partie de sa section. Certains établissements proposent ainsi des programmes d'échanges (3 semaines minimum) ou des sections internationales (d'une durée plus longue), « Classes Europe », permettant de compléter sa formation à l'étranger (exemples : CAP mécanique auto, BTS AVA option VI),
 - **Échanges individuels** : possibilité de partir seul, en général en placement en entreprise. Ce type de projet permet ainsi à des jeunes de bénéficier d'une expérience de 2 à 6 mois dans une entreprise européenne (Suède, Espagne, Allemagne, Irlande,...). Parfois, cette expérience est précédée de 2 mois de préparation et suivie de 2 mois post mobilité.

La mobilité européenne : comment ?

- ▷ Pour connaître les différents dispositifs de mobilité, le jeune doit s'adresser à son organisme de formation. Il pourra alors être orienté dans sa recherche, notamment en contactant les délégations régionales de l'ANFA.



...des diplômes, certificats et titres

▷ CQP - Certificat de Qualification Professionnelle

Certification créée par les professionnels qui prépare à un métier pour lequel un besoin en personnel qualifié se fait sentir.

Les CQP de la Branche des services de l'automobile sont régulièrement modifiés et adaptés aux évolutions des métiers. Ils sont inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Ils se préparent dans le cadre d'un Contrat de Professionnalisation.

▷ Diplôme

Certification élaborée avec des professionnels et délivrée par le Ministère de l'Éducation nationale, reconnue sur l'ensemble du territoire français et dans toutes les branches professionnelles.

Son obtention atteste d'un niveau de connaissances et de compétences dans une spécialité donnée. Les diplômes sont régulièrement modifiés et adaptés aux évolutions des métiers. Ils sont inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

• Bac Pro - Baccalauréat professionnel

Diplôme préparé en 3 ans après la classe de 3^e, ou en 2 ans après un CAP.

Il donne accès à des emplois tels que technicien ou vendeur. Il peut permettre l'accès à un BTS ou un CQP.

• Bac STI2D – Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable

Accessible après une 2^{de} générale ou technologique, il comprend 4 spécialités : architecture et construction ; innovation technologique et éco-conception ; énergie et environnement ; système d'information et numérique.

Il permet l'accès à des études courtes professionnalisantes (BTS ou DUT industriels), éventuellement complétées par une licence professionnelle (bac + 3). L'accès à l'université, aux écoles d'ingénieurs (en amont : prépas TSI possibles), à des écoles spécialisées (électronique, réseaux, matériaux...) est également possible, en fonction du dossier et de la motivation de l'élève.

• Bac STMG – Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (remplace le Bac STG à partir de septembre 2013)

Accessible après une 2^{de} générale ou technologique, il comprend 4 spécialités : gestion et finance ; système d'information et de gestion ; ressources humaines et communication ; marketing.

Il permet l'accès à des BTS ou DUT, ainsi qu'aux classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) adaptées au parcours STMG.

En fonction du niveau d'études poursuivi après l'obtention du Bac STMG, les perspectives professionnelles sont larges (assistant de direction, assistant de responsable d'unité commerciale ... après un BAC +2, chef de produit marketing, chef de projet ... à un niveau bac+5). La fonction publique constitue aussi un débouché non négligeable.



- **BM - Brevet de Maîtrise**

Délivré par les Chambres de métiers, le Brevet de Maîtrise est un titre de la filière de formation artisanale. Il s'adresse aux chefs d'entreprise et aux salariés de l'artisanat désireux de développer leurs compétences professionnelles et managériales. Pour le préparer il faut avoir une expérience professionnelle dans une activité artisanale de 4 ou 5 ans.

- **BTS - Brevet de Technicien Supérieur**

Diplôme préparé en 2 ans après un Bac général, technologique ou professionnel. Il donne accès à des emplois de grande autonomie ou à responsabilité technique ou commerciale (réceptionnaire après-vente, par exemple).

- **CAP - Certificat d'Aptitudes Professionnelles**

Diplôme préparé en général en 2 ans après une 3^e. Il permet l'accès direct à des emplois tels que mécanicien ou magasinier. Certains CAP se préparent en 1 an après un autre diplôme (voir parcours carrosserie-peinture).

- **Diplôme d'Ingénieur**

Dans la Branche des services de l'automobile, diplôme préparé en apprentissage en 3 ans, après un BTS AVA, MCI ou un DUT Génie mécanique.

- **Licence Professionnelle**

Diplôme universitaire préparé en 1 an après un BTS.

Il donne accès, avec de l'expérience, à des postes d'encadrement.

- **Master**

Diplôme universitaire préparé en 1 an après un Bac +3 ou 4. Il permet d'accéder à des fonctions managériales dans les groupes de distribution automobile.

- **MC - Mention complémentaire**

Diplôme qui se prépare en un 1 an après un CAP. Il permet une spécialisation professionnelle et donne accès à des postes tels que mécanicien spécialiste.

▷ **Titre professionnel**

Le titre professionnel est délivré par le Ministère de l'emploi. Il s'adresse à un public d'adultes déjà entrés dans la vie active, qu'ils soient titulaires d'un contrat de travail ou demandeurs d'emploi. Les titres, qui doivent favoriser l'évolution professionnelle de leurs titulaires ou permettre leur retour à l'emploi, s'obtiennent au terme d'un parcours de formation professionnelle ou par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Les titres sont inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

...des établissements de formation



- ▷ **CFA - Centre de Formation d'Apprentis**
Établissement qui dispense aux jeunes travailleurs sous contrat d'apprentissage une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation en entreprise et s'articuler avec elle. L'enjeu de l'apprentissage est d'offrir des enseignements qui correspondent aux évolutions du marché du travail et d'optimiser ainsi l'insertion professionnelle.
- ▷ **LP - Lycée Professionnel**
Établissement d'enseignement secondaire préparant les élèves qu'il accueille à acquérir un diplôme professionnel pour s'insérer dans la vie active ou poursuivre leurs études. Les enseignements technologiques et professionnels représentent une bonne partie des cours dispensés, mais les enseignements généraux y occupent également une place importante.
- ▷ **Organisme de Formation**
Structure privée ou publique identifiée en préfecture et qui dispense un enseignement à des publics jeunes et/ou adultes en formation initiale et/ou continue.

...de la formation professionnelle

- ▷ **Congé Individuel de Formation (CIF)**
Tourné vers la reconversion, le CIF peut-être une seconde chance après une formation initiale courte ou non sanctionnée par un diplôme. Il permet au salarié de bénéficier d'une formation longue.
- ▷ **Droit Individuel à la Formation (DIF)**
Le salarié acquiert un crédit d'heures de formation. Il peut utiliser ces heures à son initiative, avec l'accord de son employeur. Il peut les utiliser pour des actions de promotion ou d'acquisition, d'entretien et de perfectionnement des connaissances, ou des actions de qualification. Le DIF peut également être utilisé pour un bilan de compétences ou une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).
- ▷ **Plan de formation de l'entreprise**
Les formations à l'initiative de l'entreprise sont centrées sur l'adaptation du salarié à l'emploi ou sur le développement de ses compétences.
- ▷ **Professionalisation**
Elle permet à l'employeur et au salarié de bâtir un parcours de formation. Elle permet au salarié d'acquérir une qualification ou de participer à une action de formation. Elle est fondée sur l'alternance.
- ▷ **Bilan de compétences**
À l'initiative du salarié, il permet de faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations et de définir un projet professionnel ou de formation.
- ▷ **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**
Elle permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études, son statut, de demander la validation de son expérience pour obtenir une certification reconnue au plan national (diplôme, titre à finalité professionnelle ou CQP - Certificat de Qualification Professionnelle).



Siège national

▷ ANFA

Tél. : 01.41.14.16.18

www.anfa-auto.fr

Délégations régionales

▷ ANFA Aquitaine, Poitou-Charentes

Tél. : 05 56 85 44 66

e-mail : bordeaux@anfa-auto.fr

▷ ANFA Auvergne, Limousin

Tél. : 04 43 76 10 50

e-mail : clermont@anfa-auto.fr

▷ ANFA Bretagne, Pays-de-la-Loire

Tél. : 02 22 74 14 80

e-mail : rennes@anfa-auto.fr

▷ ANFA Centre, Basse-Normandie,
Haute-Normandie

Tél. : 02 18 84 23 63

e-mail : orleans@anfa-auto.fr

▷ ANFA Franche-Comté, Bourgogne

Tél. : 03 70 72 12 45

e-mail : besancon@anfa-auto.fr

▷ ANFA Île-de-France

Tél. : 01 41 14 13 07

e-mail : sevres@anfa-auto.fr

▷ ANFA Languedoc-Roussillon,
Midi-Pyrénées

Tél. : 04 30 92 18 53

e-mail : nimes@anfa-auto.fr



▷ ANFA Lorraine, Alsace,

Champagne-Ardenne,

Tél. : 03 55 35 10 70

e-mail : metz@anfa-auto.fr

▷ ANFA Picardie,

Nord-Pas-de-Calais,

Tél. : 03 64 90 12 60

e-mail : stquentin@anfa-auto.fr

▷ ANFA Provence

Alpes-Côte-d'Azur, Corse

Tél. : 04 86 76 15 70

e-mail : marseille@anfa-auto.fr

▷ ANFA Rhône-Alpes

Tél. : 04 72 01 43 93

e-mail : lyon@anfa-auto.fr